



**HAL**  
open science

# L'attractivité des métiers de l'enseignement en France : un objet politique peu exploré par la recherche

Géraldine Farges, Loïc Szerdahelyi

## ► To cite this version:

Géraldine Farges, Loïc Szerdahelyi. L'attractivité des métiers de l'enseignement en France : un objet politique peu exploré par la recherche. *Revue Internationale d'Education de Sèvres*, 2023, 94, pp.69-76. 10.4000/ries.14611 . halshs-04417670

**HAL Id: halshs-04417670**

**<https://shs.hal.science/halshs-04417670>**

Submitted on 25 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License



# L'attractivité des métiers de l'enseignement en France : un objet politique peu exploré par la recherche

Géraldine Farges

Université de Bourgogne

Loïc Szerdahelyi

Université Lyon 1

L'attractivité des métiers de l'enseignement figure parmi les thèmes qui reviennent régulièrement dans les débats politiques sur l'éducation en France, comme en témoigne la publication de quatre rapports du Sénat depuis 2012. Cette préoccupation, qui n'est pas nouvelle, s'inscrit dans une problématique internationale de plus large ampleur reflétée par les publications de l'OCDE et de la Commission européenne, où peuvent se lire des inquiétudes sur les manques d'enseignants mais aussi sur les qualifications et les compétences des candidats.

Étrangement, cette mise à l'agenda politique d'un problème public ne rencontre qu'un écho lointain dans le monde scientifique francophone. Peu de recherches en éducation utilisent le terme attractivité, ou le placent entre guillemets, signe d'un inconfort à l'usage<sup>1</sup>. Parallèlement, les chercheurs et chercheuses en éducation analysent de plus en plus les motivations préfigurant l'orientation vers l'enseignement, croisant les logiques sociales, scolaires, genrées, professionnelles ou encore migratoires. Les facteurs susceptibles de rendre ce secteur professionnel attractif par rapport à d'autres font aussi l'objet d'une attention particulière. D'autres recherches explorent les causes d'un « malaise enseignant » à travers les difficultés d'exercice du métier, selon un axe interrogeant l'attractivité dans la durée, au plan individuel et collectif.

Au regard de ce hiatus entre l'omniprésence du terme attractivité dans le champ politique et son faible usage dans le monde scientifique, nous proposons d'engager la réflexion à travers les expressions le plus souvent mobilisées, associées au registre de la « crise ». Ces aspects sont par ailleurs développés dans l'ouvrage collectif que nous avons coordonné, intitulé *En quête d'enseignants. Regards croisés sur l'attractivité d'un métier*, à paraître au premier trimestre 2024 aux Presses universitaires de Rennes dans la collection « Le sens social ». Ensuite, nous considérons

---

1. Citons toutefois : C. Maroy (2008), « Perte d'attractivité du métier et malaise enseignant. Le cas de la Belgique », *Recherche et formation*, n° 57, p. 23-38 ; M. Sellier et A. Michel (2014), « L'attractivité du métier d'enseignants en Europe : état des lieux et perspectives », *Administration & Éducation*, n° 144, p. 45-52 ; voir aussi le chapitre : « Le professorat des écoles : une crise d'attractivité dans les années 2000 ? » dans F. Charles et al. (2023), *Professeur-e-s des écoles : sociologie d'une profession dans la tourmente*, Paris : L'Harmattan, p. 13-50.

les mesures récemment prises pour faire face à la « crise d'attractivité » et explorons en particulier certains effets du dispositif « Assistants d'éducation en préprofessionnalisation » (AED Prépro) mis en place en 2019. La dernière partie de l'article est ainsi l'occasion de présenter des résultats de recherche originaux à ce sujet.

## **CRISE D'ATTRACTIVITÉ, DE RECRUTEMENT OU DU TRAVAIL ENSEIGNANT ? UN DÉBAT À POSER**

L'attractivité fait aujourd'hui partie des mots-clés des débats politiques sur l'éducation et la formation des enseignants en France. Cette préoccupation est en partie couplée à ce que certains nomment une « crise de recrutement » : depuis plusieurs années, les candidats et candidates aux métiers de l'enseignement manquent, ou se raréfient, de façon variable suivant les académies, les concours ou les disciplines. Il faut savoir que pour devenir enseignant de façon permanente en France, comme dans six autres systèmes éducatifs européens, un candidat doit réussir un concours de la fonction publique d'État qui, depuis 2010, s'accompagne de l'obligation de détenir un diplôme de master – c'est-à-dire cinq années d'études après le baccalauréat. Lorsque ces conditions sont réunies, un système de régulation nationale affecte ensuite les lauréats sur les postes disponibles dans le second degré alors que dans le premier degré, les affectations se jouent à l'échelle départementale, au sein de l'académie dans laquelle les lauréats ont candidaté.

Dans le primaire et le secondaire, les rentrées 2022 et 2023 ont été marquées par des inquiétudes sur le volume des candidatures, en baisse pour tous les concours, ainsi que sur le nombre de postes pourvus, inférieur au nombre de postes ouverts dans certaines académies – pour le premier degré – ou disciplines – pour le second degré. En 2023, les données statistiques des concours externes du certificat d'aptitude au professorat du second degré (Capes) dévoilent par exemple que seule la moitié des candidats inscrits s'est présentée aux épreuves d'admissibilité et que tous les postes ouverts n'ont pas trouvé preneurs : le taux de postes pourvus est ainsi, pour la session 2023, de 75 % en mathématiques (790 admis sur 1 040 postes offerts), de 42 % en allemand (86 admis sur 205 postes offerts) et de seulement 31 % en lettres classiques (41 admis sur 134 postes offerts)<sup>2</sup>. Les récentes réformes de la formation des enseignants, qui ont déplacé les concours du professorat de la première à la seconde année de master, expliquent en partie ces difficultés de recrutement, à tel point que le positionnement des concours durant le parcours de formation est à nouveau discuté, avec de possibles modifications à venir<sup>3</sup>. En dehors de l'enseignement, il faut aussi prendre en compte les besoins de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs d'emploi, dans un contexte de renouvellement démographique et de reprise économique, ce qui peut détourner du professorat certains candidats potentiels.

2. Voir : [dgxy.link/concours2023](https://dgxy.link/concours2023) (consulté le 27 novembre 2023).

3. Voir : <https://www.aefinfo.fr/depeche/702197> (consulté le 27 novembre 2023).



Depuis les années 2000, la dégradation des ratios de candidats par poste s'observe à tous les degrés d'enseignement : dans le premier degré, des académies sont particulièrement touchées, celles de Versailles et de Créteil en premier lieu ; dans le second degré, des disciplines sont dites « en tension » – allemand, anglais, lettres, mathématiques et physique-chimie notamment – quand d'autres demeurent sélectives, par exemple l'éducation physique et sportive (Périer, 2016 ; Szerdahelyi, 2019). Cette attractivité relative dans le primaire et le secondaire, couplée au positionnement des concours en fin de master, influence le profil des lauréats. Non seulement la baisse de la part des étudiants parmi les admis se poursuit en 2022, mais ce recul s'avère particulièrement fort, pour le premier degré, dans les académies de Créteil, de Guadeloupe, de Guyane, de Mayotte et de Versailles. Dans le second degré, si l'on considère les disciplines « en tension », la part des étudiants formés dans les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspe) est supérieure à celle des étudiants hors Inspe aux concours du professorat d'allemand et d'anglais ; elle est inversement favorable aux étudiants hors Inspe en lettres classiques et assez proche dans le cas des mathématiques<sup>4</sup>. Il reste que, d'un point de vue historique, cette situation de « crise » n'est pas inédite. Dans les années 1980, les candidatures manquèrent, de façon spécifique dans le premier degré, en raison des représentations sociales changeantes de ce niveau d'enseignement. À la charnière des années 1950 et 1960, le professorat du second degré fut aussi confronté à « une crise aiguë de recrutement » (Chapoulie, 1987), indissociable d'un contexte démographique et économique marqué par la massification scolaire et la concurrence entre secteurs d'activité.

Au-delà du nombre de candidats, les qualités de celles et ceux qui candidatent aux métiers de l'enseignement constituent également un axe de vigilance. Les jurys de sélection renoncent parfois à pourvoir l'ensemble des postes ouverts aux concours en raison du niveau jugé insuffisant de certains des prétendants à l'enseignement. À ce titre, des seuils d'admissibilité et d'admission sont fixés pour garantir une sélection à l'entrée et, ce faisant, la qualité du recrutement<sup>5</sup>. La sélection à l'entrée fait aussi référence aux statuts d'emploi des candidats. Sous cet angle, les candidatures pour des postes d'enseignants contractuels suggèrent que l'enseignement demeure, d'une certaine manière, attractif<sup>6</sup>. D'ailleurs, le ministère de l'éducation nationale s'efforce d'engager une « politique de fidélisation » des personnels contractuels, caractérisée par « le renouvellement des contrats pour les agents favorablement évalués » qui se voient proposer très tôt de renouveler leurs contrats<sup>7</sup>. Aussi l'attractivité de l'enseignement comme problème récent d'action publique, en matière de gestion des enseignants, n'est-elle pas toujours associée au problème des recrutements dans la communication gouvernementale<sup>8</sup>.

4. C. Valette (2023). « Profil des admis aux concours enseignants 2022 ». *Note d'information*, n° 23.46, DEPP.  
5. IGEN-IGAENR (2013). *Les difficultés de recrutement d'enseignants dans certaines disciplines*. Rapport n° 2013-071, MEN/MESR.

6. La mise en place de *job dating* pour recruter des enseignants contractuels dans certaines académies témoigne de ce phénomène. Voir par exemple, en 2022, pour l'académie de Versailles : [dgxy.link/kwG6f](https://dgxy.link/kwG6f) (consulté le 1<sup>er</sup> juin 2022).

7. Voir : <https://www.aefinfo.fr/depeche/695194> (consulté le 6 juillet 2023).

8. Nous renvoyons à ce sujet au chapitre d'A. Muñoz-Cazieux et X. Pons dans l'ouvrage *En quête d'enseignants : « Les contractuels comme remède à la moindre "attractivité" des métiers de l'enseignement ou l'institutionnalisation de l'éphémérité »* (à paraître, 2024).

Les interrogations quant au registre discursif de la « crise » concernent enfin la qualité de l'emploi et du travail. En poste, les enseignants se disent souvent insatisfaits de leurs conditions de travail, de leur rémunération ou de leur reconnaissance tant sociale que professionnelle (Guibert, Malet et Périer, 2022 ; Garcia, 2023). Les enquêtes soulignent régulièrement la faiblesse de leurs niveaux de salaire par comparaison avec d'autres pays européens, et décrivent la pénibilité de leurs conditions d'exercice du métier. La surcharge professionnelle et les rigidités du système d'affectation expliquent certaines difficultés, en début de carrière tout particulièrement. De même, le contexte local influence parfois négativement, notamment en éducation prioritaire, le bien-être et la santé au travail (Benhenda, 2020). Il n'apparaît de fait guère surprenant que les difficultés à attirer des candidats se trouvent corrélées aux difficultés à maintenir les enseignants en poste. En effet, le système éducatif français parvient plus difficilement que par le passé à retenir les enseignants devant les élèves (Danner *et al.*, 2019) : si le nombre des démissions reste faible, il se révèle tout de même en augmentation significative. Or de façon systémique, ces problématiques s'avèrent partiellement connues des étudiants de licence, ce qui contribue à les détourner d'une orientation professionnelle vers l'enseignement (Périer, 2018).

## **VERS DES SOLUTIONS ? LES MESURES PRISES ET (CERTAINS DE) LEURS EFFETS**

En France, les politiques publiques visent aujourd'hui à répondre à la problématique de l'attractivité du métier d'enseignant. Les mesures salariales occupent actuellement le devant de la scène. En témoigne l'engagement pris par le président de la République Emmanuel Macron, lors de la campagne électorale de 2022, de revaloriser jusqu'à 10 % le salaire des enseignants et de faire en sorte qu'aucun enseignant ne démarre sa carrière en dessous de 2 000 euros. Ces mesures, partiellement mises en œuvre, pourraient être complétées par les effets du nouveau « pacte enseignant », qui promet des hausses de salaires en contrepartie de missions supplémentaires telles que la coordination de projets d'innovation pédagogique, la prise en charge de soutien scolaire ou des remplacements – mais dont les orientations font débat. À ces mesures s'ajoute une « prime d'attractivité » pour les professeurs en début de carrière, instituée en 2021. Celle-ci consistait au départ en une revalorisation salariale mensuelle de 100 euros nets pour un professeur débutant – 54 euros nets pour un contractuel. Cette prime, dont les montants ont été revus à la hausse à partir de la rentrée 2023, est désormais étendue aux professeurs stagiaires<sup>9</sup>.

Au-delà de la multiplicité des mesures prises ou annoncées, la succession des réformes et la superposition de leurs temporalités questionnent leur degré d'efficacité. Ainsi, le doublement de l'indemnité annuelle associée à l'affectation dans un

9. Arrêté du 19 juillet 2023 modifiant l'arrêté du 12 mars 2021 fixant le montant annuel de la prime d'attractivité pour certains personnels enseignants et d'éducation relevant du ministère chargé de l'éducation nationale ainsi que pour certains psychologues de l'éducation nationale. Voir aussi : [dgyx.link/remunerations](https://dgyx.link/remunerations) (consulté le 25 juillet 2023).



établissement scolaire relevant du réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+), passant de 2 312 euros en 2015 à 4 646 euros en 2019, s'est révélé attractif pour les professeurs en début de carrière ou exerçant déjà en REP+. Mais cette incitation financière demeure insuffisante pour attirer les enseignants plus expérimentés ou en poste hors REP<sup>10</sup>. De même, la réforme « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » dite « PPCR » de 2017 n'a pas entraîné de réelle revalorisation salariale pour les enseignants des premier et second degrés.

En amont, parmi les préconisations visant à attirer des candidats, un dispositif de préprofessionnalisation dit « AED Prépro », à partir de la deuxième année de licence, est déployé par le ministère de l'éducation nationale depuis la rentrée 2019. Ce dispositif vise une insertion progressive dans le métier d'enseignant, grâce à l'acquisition de compétences professionnelles en lien avec une expérience dans un établissement scolaire du primaire ou du secondaire. Les bénéficiaires du dispositif s'engagent en parallèle des études pour un contrat de trois ans – de la deuxième année de licence à la première année de master<sup>11</sup>, avec une extension possible sur la seconde année du master – et bénéficient d'une rémunération mensuelle. Leur contrat de travail en tant qu'« assistant d'éducation en préprofessionnalisation » est cumulable avec une bourse d'études sur critères sociaux. Si ce dispositif s'inscrit dans la continuité d'autres mesures visant à permettre aux élèves de milieux populaires de devenir enseignant – instituts de préparation aux enseignements secondaires (Ipes) de 1957 à 1981, dispositif « Emplois d'avenir professeur » (EAP1) de 2013 à 2015, dispositif « Étudiants apprentis professeurs » (EAP2) de 2015 à 2019 –, les effets concrets de sa mise en œuvre peuvent être questionnés.

## **LE CAS DES « ASSISTANTS D'ÉDUCATION EN PRÉPROFESSIONNALISATION » AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT**

Une recherche pluridisciplinaire que nous menons actuellement avec Ines Albandea sur la réussite universitaire et les projets professionnels des étudiants de licence en France compare, selon une méthodologie mixte, les étudiants AED Prépro avec d'autres étudiants souhaitant ou non s'orienter vers l'enseignement<sup>12</sup>. Cette recherche se base sur une première enquête par questionnaire auprès des étudiants de deuxième et troisième années de licence d'une pluralité de filières et universités – diffusée entre avril et juillet 2021 – prolongée par une seconde enquête par questionnaire auprès des étudiants ayant déclaré un intérêt pour l'enseignement – diffusée entre avril et juin 2022. Ce volet quantitatif est complété par un volet qua-

10. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7658358> (consulté le 27 novembre 2023).

11. Pour que le contrat se poursuive, les étudiants doivent s'inscrire, à l'issue de la licence, en master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF). Toute autre mention de master est exclue du dispositif.

12. Cette recherche est portée par l'Institut de recherche en éducation (Iredu) de l'université de Bourgogne et soutenue par le projet NCU RITM-BFC portant la référence ANR-17-NCUN-0003.

litatif qui consiste non seulement à interroger les étudiants AED Prépro, de façon à comprendre leurs motivations – à plusieurs reprises au fil de leur parcours universitaire –, mais aussi les acteurs institutionnels concernés par la mise en place du dispositif. Lors de la première phase d'enquête, plus de 1 700 étudiants – dont 177 étudiants en contrat AED Prépro – ont répondu au questionnaire, parmi lesquels 35 % ont déclaré un intérêt pour le professorat; à ce jour, cinquante entretiens ont été menés avec des étudiants AED Prépro ainsi qu'une dizaine d'entretiens avec des acteurs institutionnels impliqués dans le dispositif<sup>13</sup>.

Tout d'abord, les entretiens réalisés nous permettent d'avancer que, dans de nombreux cas, la sélection des étudiants au lancement du dispositif s'est faite de façon très souple, sur la base d'un intérêt déclaré pour le métier et du relevé des notes de la première année de licence. Certains étudiants expliquent même avoir simplement eu à candidater pour être retenus. Selon les syndicats d'enseignants, dans certaines académies, les candidats manquaient pour ces postes AED Prépro, peut-être en raison de la faible attractivité du métier d'enseignant, mais peut-être aussi en raison du manque d'informations transmises aux étudiants. En effet, notre enquête de terrain montre que les informations relatives au dispositif circulent de façon variable d'une université à l'autre, ce qui peut limiter les chances des étudiants d'y avoir accès. Dans ce contexte, notre recherche ne nous permet pas de nous prononcer sur l'attractivité du dispositif en lui-même. Cependant, nous remarquons que la majorité des étudiants inscrits dans le dispositif AED Prépro ont pour projet de devenir enseignant, ce qui signifie que le dispositif n'est pas investi comme un emploi étudiant parmi d'autres, mais qu'il est perçu comme une voie de préparation au métier d'enseignant – ce qui est l'objectif.

Par comparaison avec d'autres étudiants de licence attirés par l'enseignement, les AED Prépro ont une expérience en établissement scolaire plus intense: dès la deuxième année de licence, leur service atteint huit heures hebdomadaires en cas d'affectation dans le premier degré, six heures par semaine dans le second degré et cela, toute l'année scolaire. Sur leur lieu d'affectation, ces étudiants salariés sont encadrés par un tuteur enseignant, dont ils observent les pratiques avant de prendre en charge, progressivement, des responsabilités pédagogiques puis la classe dans sa globalité. Dès lors, leurs déclarations sur le métier sont assez singulières. Si on compare leurs réponses avec celles des stagiaires, c'est-à-dire les étudiants faisant « simplement » un stage de quelques semaines en établissement scolaire au cours de leurs études, les AED Prépro se caractérisent par une connaissance plus fine des

13. Pour les premiers résultats de cette enquête, nous renvoyons à certaines communications présentées par I. Albandea, G. Farges ou/et L. Szerdahelyi lors de colloques :

- « La préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement : un dispositif d'ouverture sociale? Profil des étudiant-es AED Prépro et usages du dispositif », *Colloque du RESUP. La construction des inégalités dans l'enseignement supérieur et la recherche*, Lyon, 14-15 octobre 2021 ;
- « La préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement : un dispositif de sécurisation des parcours vers le professorat pour les profils exemplaires de milieux populaires? », *27<sup>es</sup> Journées du Longitudinal. Trajectoires et carrières contemporaines, nouvelles perspectives méthodologiques*, Grenoble, 23-24 juin 2022 ;
- « Approche sociohistorique des préprofessionnalisations aux métiers de l'enseignement : le cas des Ipes (1957-1981) », *Colloque de l'ATRHE. L'enseignement supérieur du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours (France et internationale) : établissements, acteurs, disciplines, pédagogies*, Lyon, 27-28 juin 2022 ;
- « Securing pathways into teaching to attract more applicants? An analysis of the "pre-professionalisation" scheme for undergraduate students in France (2019) », *ECER 2022 : Education in a Changing World: The impact of global realities on the prospects and experiences of educational research*, Yerevan, 23-26 août 2022.

règles de recrutement comme de l'exercice du métier. Par exemple, ils considèrent davantage que les étudiants ayant réalisé un stage que les affectations éloignées du domicile sont un problème. De même, ils disent davantage être étonnés par certains aspects du métier, tels que le temps consacré au travail administratif, la fatigue après une journée d'école ou encore le temps passé à faire de la discipline en classe.

Cette prise de conscience anticipée de l'ordinaire du métier d'enseignant, et notamment de ses difficultés, a-t-elle un effet sur leur projet professionnel? Nous remarquons que, dans l'ensemble, les étudiants qui s'orientent vers les métiers de l'enseignement le font de façon précoce, et changent peu d'idées. Qu'ils soient AED Prépro ou non, les étudiants interrogés qui voulaient, en début de deuxième année de licence, devenir enseignant, le souhaitent toujours dans leur très grande majorité un an plus tard. Cependant, notre dispositif quantitatif n'a pour l'instant que peu de recul longitudinal. Or les questions relatives à la poursuite des études – quels types de master choisir? –, aux concours – Capes externe ou interne? Capes ou agrégation? –, à l'éventualité d'enseigner comme contractuel ou même à la possibilité de bifurquer professionnellement, qui sont pour l'instant en dehors du champ de l'enquête par questionnaire, se posent très concrètement pour les étudiants rencontrés en entretien. En effet, les décisions prises, telles qu'elles ressortent des expériences racontées, ne vont pas toujours en direction de l'enseignement ni de la fonction publique. Le dispositif pourrait ainsi, également, préparer au métier d'enseignant des étudiants qui ne s'engageront pas vers les concours du professorat public, voire qui valoriseront leur expérience ailleurs, dans la formation ou dans l'enseignement privé par exemple. La poursuite de l'enquête jusqu'à la fin des études initiales sera sur ces aspects très instructive.



Cet article s'est intéressé à l'attractivité des métiers de l'enseignement en France, qui, comme dans de nombreux pays, fait face à des difficultés de recrutement d'enseignants dans les premier et second degrés. Si ces difficultés ne sont pas inédites, la période actuelle apparaît marquée par la montée en puissance de la contractualisation, tendant à être « fidélinisée » face à la faiblesse du nombre d'inscrits aux concours du professorat. Parallèlement, des mesures sont mises en œuvre pour accroître le nombre des candidats à l'enseignement, qui touchent aux salaires mais aussi aux recrutements, comme dans le cas du dispositif AED Prépro. Inscrites dans un moment de forte politisation du métier d'enseignant et plus largement de l'éducation, ces mesures et leur efficacité méritent de faire l'objet d'une attention accrue de la part des chercheurs et chercheuses en éducation.



## BIBLIOGRAPHIE

- BENHENDA A. (2020). *Tous des bons profs. Un choix de société*. Paris: Fayard.
- CHAPOULIE J.-M. (1987). *Les professeurs de l'enseignement secondaire. Un métier de classe moyenne*. Paris: Éditions de la MSH.
- DANNER M., FARGES G., FRADKINE H. et GARCIA S. (2019). « Quitter l'enseignement: un révélateur des transformations du métier dans le premier degré ». *Éducation et sociétés*, n° 43, p. 119-136.
- FARGES G. (2017). *Les mondes enseignants. Identités et clivages*. Paris: Presses universitaires de France.
- FARGES G. et SZERDAHELYI L. (dir.) (à paraître, 2024). *En quête d'enseignants. Regards croisés sur l'attractivité d'un métier*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- GARCIA S. (2023). *Enseignants: de la vocation au désenchantement*. Paris: La Dispute.
- GUIBERT P., MALET R. et PÉRIER P. (2022). « Les enseignants et la reconnaissance professionnelle: enjeux, construction, expériences ». *Éducation et sociétés*, n° 48, p. 5-14
- PÉRIER P. (2016). *Attractivité du métier d'enseignant: état des lieux et perspectives*. Rapport scientifique pour le Cnesco. En ligne: [dgxy.link/TF2Bi](https://dgxy.link/TF2Bi) (consulté le 20 juillet 2023).
- PÉRIER P. (2018). « Devenir enseignant du premier ou second degré: intérêts et incertitudes des étudiants de la démocratisation scolaire ». *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 17, p. 47-73.
- SZERDAHELYI L. (2019). « Le genre des concours: mixité et sous-représentation des femmes en éducation physique et sportive ». *Carrefours de l'éducation*, n° 48, p. 73-89.